



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°5510

du 04/12/2015

Prévention des violences envers les enfants. Projet « Enfants CAPables » : ateliers gratuits.

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles d'enseignement primaire subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et situées en Région Bruxelles-Capitale ;</li><li>- Aux Directions des écoles d'enseignement primaire organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et situées en Région Bruxelles-Capitale ;</li><li>- Aux Directions des Centres Psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et situés en Région Bruxelles-Capitale.</li></ul>
<input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel</li><li><input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel</li></ul>	
<input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné	
<input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Primaire Ordinaire et spécialisé	
Type de circulaire	<u>Pour information</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Au Service général de l'Inspection ;</li><li>- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.</li><li>- Aux Fédérations d'associations de parents.</li></ul>
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input type="checkbox"/> A partir du <input type="checkbox"/> Du au	
Documents à renvoyer	
<input type="checkbox"/> Oui <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Date limite :</li><li><input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</li></ul>	
Mots-clés :	
Prévention des violences envers les enfants – Projet Enfants CAPables	

Signataire		
Ministre / Administration :	Administration générale de l'Enseignement Direction générale de l'Enseignement obligatoire Mme Lise-Anne Hanse, Directrice générale	
Personne de contact		
Service ou Association : DGEO – Direction d'Appui – Service des Affaires générales et intergouvernementales		
Nom et prénom	Tél	Email
Goisse Philippe	02/690.83.37	philippe.goisse@cfwb.be

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance des informations en provenance de la Direction de l'Égalité des Chances (DEC) dans le cadre de la prévention des violences envers les enfants et relatives au programme « Enfants CAPables » développé par l'association Garance<sup>1</sup>.

*Ce programme vise la **prévention des violences envers les enfants**, qu'elles soient commises à l'école, dans l'espace public ou dans la famille.*

*Concrètement, le programme propose gratuitement durant l'année scolaire et au sein de votre établissement, des ateliers spécifiques pour enfants, parents, enseignant-e-s et personnel scolaire.*

*Via des animations adaptées à leur âge et basées sur des jeux de rôles, ce programme pédagogique permettra aux enfants de connaître leurs droits de sécurité personnelle, d'identifier les situations où ces droits sont menacés ou non-respectés, d'intégrer des stratégies de prévention efficaces et les encouragera à demander de l'aide auprès d'adultes en qui ils/elles ont confiance dans leur entourage privé et à l'école.*

*Pour les adultes, enseignant-e-s et parents, les ateliers abordent notamment la question de la maltraitance, de l'identification d'un enfant victime de violences, de la manière de parler et de garder le lien avec un enfant qui dévoile des violences et du signalement des violences suspectées ou avérées.*

*Vous trouverez ci-joint un dépliant présentant plus en détail ce programme.*

*Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le projet auprès de Madame Pauline MUSIN, ASBL Garance : [pmgarance@gmail.com](mailto:pmgarance@gmail.com) et au 02 216 61 16.*

Par ailleurs, la Direction de l'Égalité des Chances reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Madame Deborah KUPPERBERG est en charge de ce dossier : [deborah.kupperberg@cfwb.be](mailto:deborah.kupperberg@cfwb.be)

Je vous souhaite bonne réception de la présente,

La Directrice générale,

Lise-Anne Hanse

---

<sup>1</sup> Garance ASBL a pour but la prévention primaire des violences basées sur le genre et mène des projets avec des jeunes et des adultes depuis 2000. Pour plus d'infos : [www.garance.be](http://www.garance.be)

**Garance ASBL** est active depuis 15 ans dans la prévention primaire des violences basées sur le genre. Nos intervenantes *Enfants CAPables* ont été formées par l'ICAP (International Center for Assault Prevention), l'organisme créateur de ce programme qui existe depuis 35 ans aux États-Unis et depuis 30 ans au Canada. À ce jour, cinq millions d'enfants ont participé à un atelier de prévention des violences dans leur école.

Informations et demandes d'intervention dans votre école :

Garance ASBL  
Boulevard du Jubilé 155  
1080 Bruxelles  
Tél/Fax : +32 2 216 61 16  
www.garance.be  
info@garance.be

Garance 



## LES VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS EN CHIFFRES

- 21% des femmes et 9% des hommes ont vécu pendant leur enfance de la violence sexuelle de la part de membres de leur famille<sup>1</sup>.
- 12.8% des femmes et 4% des hommes ont vécu pendant leur enfance de l'abus sexuel de la part de connaissances<sup>1</sup>.
- 9.8% des femmes et 5% des hommes ont vécu pendant leur enfance de l'abus sexuel de la part d'inconnus<sup>1</sup>.
- 20 à 30% des élèves de sixième primaire à troisième secondaire sont impliqué/e/s dans le harcèlement à l'école : 15% d'entre eux/elles sont des victimes, 10% des auteur/e/s et 5% victimes et auteur/e/s à la fois<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Geweld ondervinden, gebruiken en voorkomen, Bruynooghe e.a., 1998  
<sup>2</sup> Prévalence du harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles, Geland, Hospel & Beudoin, UCL, 2014

Avec le soutien de



# Enfants CAPables

Clés pour  
l'Autonomie  
et la Prévention



Programme de prévention des violences envers les enfants



## LES VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS

Nous pouvons être victimes d'une agression à tout âge. Une proportion significative d'enfants vit de la violence, parfois grave. Elle peut nuire à leur développement et accroître leur vulnérabilité à l'âge adulte. Nous ne sommes pas à côté de nos enfants 24h/24. C'est pourquoi il est primordial de les munir d'outils concrets pour faire face à d'éventuelles agressions, qu'elles soient verbales, physiques ou sexuelles. Les adultes en contact avec des enfants ont également besoin d'outils pour pouvoir les soutenir dans ces situations.

### LE PROGRAMME

*Enfants CAPables* est un programme de prévention primaire des violences envers les enfants. Il se base sur une approche pédagogique triple, incluant les parents, le personnel scolaire et les enfants. De cette façon, des messages de prévention cohérents sont diffusés à ces trois groupes et peuvent se renforcer mutuellement. Ces ateliers sont dispensés au sein de l'école primaire. Le programme a pour objectif d'informer et de sensibiliser, mais surtout d'accroître la confiance en soi et les ressources personnelles et collectives, chez les enfants comme chez les adultes.

## LES ADULTES

reçoivent des informations sur les violences envers les enfants et leur cadre légal.

Ils/elles apprennent également à :  
— communiquer avec les enfants sur la sécurité

— reconnaître les signes physiques, émotionnels, psychologiques et sociaux chez un/e enfant potentiellement victime de violences

— accueillir un/e enfant qui veut se confier à un/e adulte



## L'ATELIER POUR LES ENFANTS

a pour but de leur permettre :

— d'identifier les situations dangereuses, telles que l'intimidation entre enfants ou les agressions par des adultes inconnu/e/s ou proches, sans augmenter leur peur

— d'apprendre des stratégies pour faire face à ces situations : poser ses limites, se mettre en sécurité, chercher de l'aide, communiquer avec un/e adulte de confiance, ainsi que quelques notions d'autodéfense

— d'être solidaires vis-à-vis des autres enfants potentiellement victimes d'agression

Le message clé est que **chaque enfant a le droit de se sentir fort/e, libre et en sécurité**. Si quelqu'un/e lui enlève un de ces droits, l'enfant peut dire non, résister ou chercher de l'aide. Nous illustrons par des jeux de rôles, adaptés à leur âge, les situations les plus fréquentes de violences envers les enfants. L'enfant n'est à aucun moment mis/e dans une situation négative ou anxiogène. Chaque situation a un dénouement positif.

